

COMMISSION VIVRE AUTONOME

Mardi 10 Mars 2009

La Commission Vivre Autonome du Conseil de la Vie Etudiante s'est réunie en présence de Romain CUJIVES, Conseiller Municipal Délégué à la Vie Etudiante.

Deux points principaux étaient présentés aux étudiants dans le cadre de cette commission Vivre autonome : un constat sur la santé des étudiants de Toulouse et le système de l'avance du 1^{er} mois de loyer.

Alain GRANGER de la LMDE présente les résultats d'une enquête nationale réalisée en 2005 par l'EPSE (expertise et prévention pour la santé des étudiants) en partenariat avec IPSOS. Cette étude adressée à 50 000 étudiants français, 10 000 étudiants environ ont retourné leurs réponses à ce questionnaire.

Pour la région Midi-Pyrénées, 24% des étudiants n'ont pas de complémentaire santé leur permettant le remboursement de leurs frais de santé. Des restrictions de consultations de médecins généralistes et de spécialistes sont observées. Enfin, point très préoccupant, un « mal de vivre » des étudiants est reconnu par 15% d'entre eux. Ce phénomène peut conduire à des conduites dites à risques liées aux addictions (alcool, drogue...)

Par ailleurs, Romain CUJIVES, Conseiller Municipal Délégué à la Vie Etudiante, expose que le budget 2009 de la Mairie prévoit l'affectation de 1 million d'euros à l'avance du premier mois de loyer. La thématique des critères d'attribution est abordée en précisant que cette question ferait l'objet de nouveaux développements complémentaires auprès de cette commission de travail « vivre autonome » d'ici septembre 2009.